

RATP

Délégation de signature du 3 juillet 2006NOR : *EQUT0611543X*

Référence : PAT 2006-5120.

Je soussignée Idrac (Anne-Marie), présidente-directrice générale de la Régie autonome des transports parisiens (RATP), nommée par décret du 26 juillet 2004, agissant au nom de ladite Régie, dont le siège est à Paris (12^e), 54, quai de la Rapée.

En vertu des pouvoirs statutaires et de ceux que le conseil d'administration de ladite Régie a délégués à son président-directeur général en matière domaniale et contentieuse dans sa séance du 27 octobre 1989.

Donne son accord pour l'acquisition par la RATP à la société Marignan d'un volume constitué de locaux à usage de parking dans le programme de logements sis 89, rue de Lagny.

Précise que cette cession s'effectuera moyennant le prix de 129 571,70 euros.

Usant de la faculté que me confère la délibération susvisée du 27 octobre 1989, substitue en mes lieu et place, M. Feredj (Rémi), directeur du département du patrimoine, ou Mme Laye (Valérie), chargée d'affaires au même département, aux fins de signer tous actes et documents à intervenir dans le cadre de l'acquisition envisagée.

Voulant qu'au moyen des présentes, M. Feredj ou Mme Laye puisse user de tous les pouvoirs qui m'ont été conférés.

Fait à Paris, le 3 juillet 2006.

A.-M. Idrac